

PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX ET LE TRENTE MARS

A LA REQUETE DE :

SCP Philippe CAZENAVE
Commissaires de Justice Associés
14, place Moreau David
94120 FONTENAY-SOUS-BOIS
Tél. 01 48 73 98 63 - Fax 01 48 73 95 58
scp.cazenave@wahadod.fr
R.C.S. 382 198 219 GRETEIL

SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES 28-30 RUE PAUL BERT A NOGENT SUR MARNE REPRESENTÉ PAR SON SYNDIC LA SOCIÉTÉ JEAN CHARPENTIER SOPAGI SAS au capital de 2 533 394,00 euros dont le siège se trouve 204 BD VOLTAIRE 75011 PARIS, enregistré au RCS de Paris sous le numéro 434 220 406 agissant poursuites et diligences de son représentant légal domicilié audit siège

Ayant pour avocat Maître Macha PARIENTE, Avocat au Barreau du Val de Marne, demeurant à VINCENNES (94300), 38 avenue du Petit Parc

Dans le prolongement d'un commandement de payer valant saisie immobilière délivré par acte du ministère de la SELAS CJ ANTILLES, Commissaires de Justice à St Martin en date du 02 Janvier 2026,

Le requérant a intérêt à faire dresser un procès-verbal de description du bien saisie situé rez de chaussée du bât A au 30 rue Paul Bert à NOGENT SUR MARNE (94130)

DEFERANT A CETTE REQUISITION :

Je, Philippe CAZENAVE, Commissaire de Justice Associé domicilié 14 Place Moreau David - 94120 FONTENAY SOUS BOIS, soussigné,

Me rends aujourd'hui, après tentative amiable, dans un local commercial au rez de chaussée à droite d'un immeuble sis 30 rue Paul Bert à NOGENT SUR MARNE (94130), où en présence d'un serrurier requis et de deux témoins requis, je peux procéder aux constatations suivantes :

CONSTATATIONS

LOCALISATION :

Le local commercial donne au rez de chaussée directement sur la rue Paul Bert, sans sortie annexe, à droite du hall d'entrée commun.

QUARTIER (photo 1)

Il s'agit du quartier du vieux Nogent fait de petites rues donnant sur la rue des Héros Nogentais.

Tous les commerces sont à proximité.

Le crèches, écoles, lycées sont à proximité.

Le marché se tient 3 jours par semaines.

Les deux RER Nogent et le Perreux sont à 10 minutes à pied.

OCCUPATION :

Le local est abandonné, inoccupé depuis de nombreux mois.

IMMEUBLE (photos 1, 2, 3)

C'est un immeuble récent, construit dans les années 1990, en très bon état d'entretien général.

Les parties communes sont en très bon état.

Les façades sont en bon état.

Le trottoir de l'immeuble est assez large.

LOCAL COMMERCIAL (photos 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13)

La baie vitrée sur la rue est en bon état.
Les carrelages au sol sont en bon état.
Les carrelages sur les murs sont en bon état.
Le faux plafond est en bon état, taché.
Le matériel est en partie démonté.
Les plaques d'aluminium sur les rues sont en bon état.
L'évier et sa robinetterie sont en bon état.
Le plan de travail est en bon état.
Le local wc est en bon état.

Telles sont mes constatations.

Et de tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès-verbal de constat, pour servir et valoir ce que de droit.

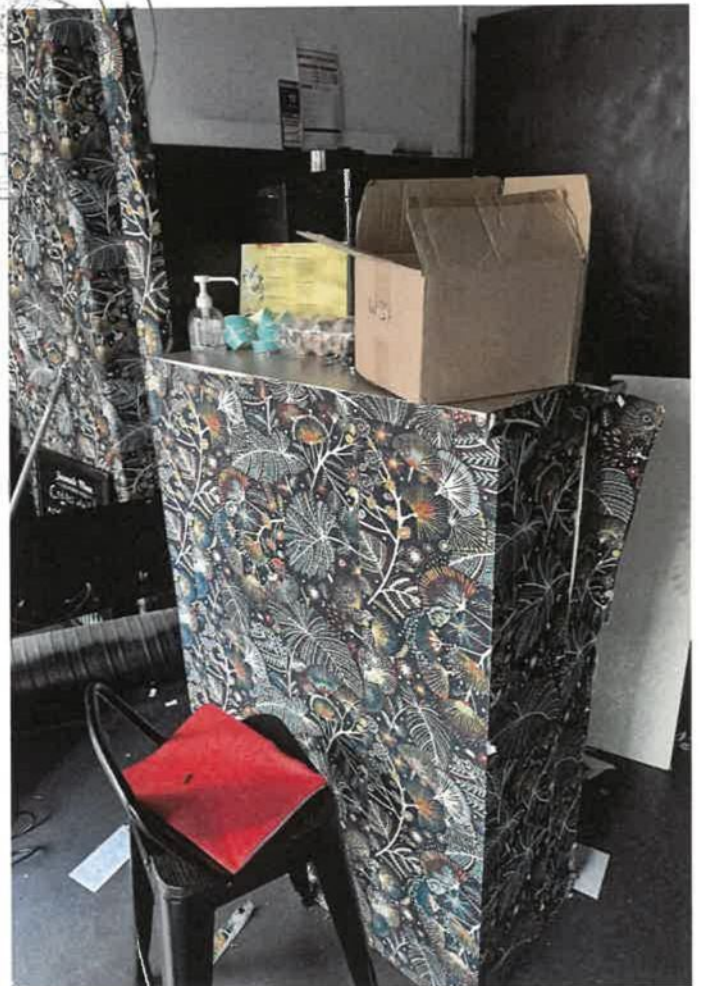
DONT ACTE SUR TROIS PAGES

COUT : SEPT CENT TRENTE NEUF EUROS ET 91 CENTIMES





Philippe
Commissionnaire



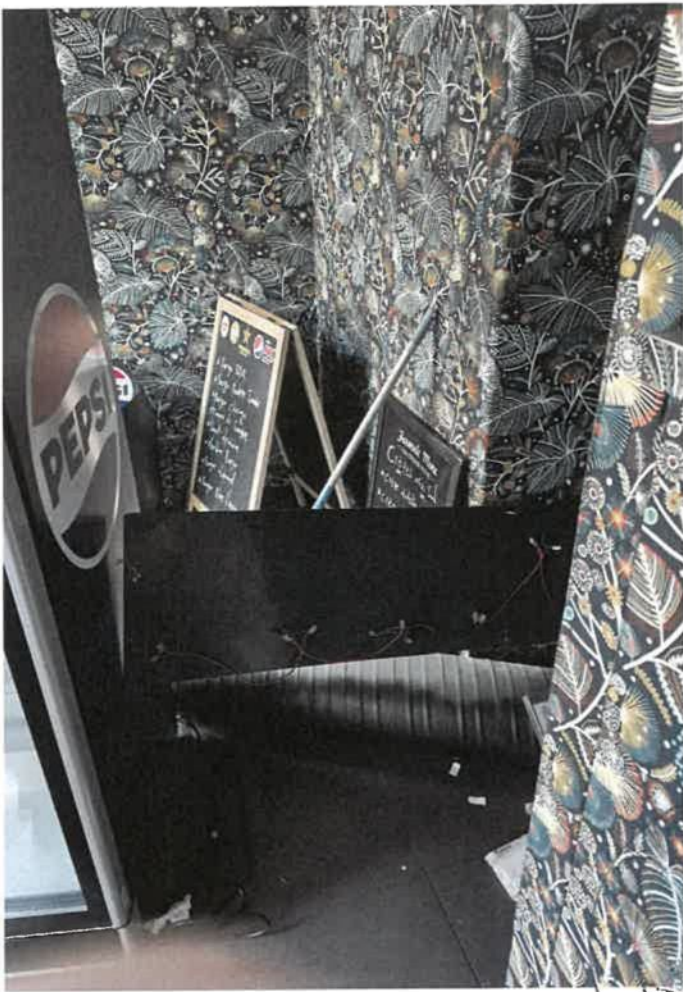


9

10

m

12



13

